KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE
47 boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE

47 boulevard de l'hôpital 75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux membres du Conseil d'administration de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note n° 1-8 "Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)" de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

La note n°1 "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux libéralités (dons, legs et donations), aux disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi qu'aux provisions pour risques et charges. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation morale et financière de la Directrice générale et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Directrice générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 mars 2025

KPMG SA

Romain MERCIER

Associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit	84 000	84 000		
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 638 768	1 347 845	290 922	179 478
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	1 485 000		1 485 000	1 485 000
	Constructions	70 000 834	27 371 732	42 629 102	44 816 638
	Installations techniques Matériel et outillage	71 112 862	46 681 339	24 431 523	9 737 902
	Immobilisations corporelles en cours	4 923 998		4 923 998	288 878
	Avances et acomptes				4 275 276
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	2 862 823		2 862 823	3 992 424
	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées	150 000		150 000	150 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	27 928		27 928	24 693
	Total I	152 286 212	75 484 916	76 801 296	64 950 289
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**	144 842		144 842	144 665
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 742 952	1 968 651	9 774 301	8 799 065
	Créances reçues par legs ou donations	1 048 014		1 048 014	1 331 812
	Autres	31 294 289		31 294 289	31 736 617
	Valeurs mobilières de placement	14 000 000		14 000 000	18 162 588
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	50 285 358		50 285 358	25 032 999
	Charges constatées d'avance (2)	2 396 559		2 396 559	977 497
	Total II	110 912 014	1 968 651	108 943 363	86 185 243
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**				
	Ecarts de conversion actif **(V)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	263 198 227	77 453 567	185 744 659	151 135 532

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
FONDS PROPRES	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	1 200 000	1 200 000
	Fonds propres complémentaires	10 379 345	12 356 353
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	19 287 849	16 810 259
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 532 986	2 477 590
	Situation nette (sous total)	33 400 180	32 844 202
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	19 647 240	18 829 390
	Provisions réglementées		
	Total I	53 047 420	51 673 592
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 631 701	5 042 161
	Fonds dédiés	48 392 796	26 316 595
	Total II	52 024 498	31 358 756
PROVISIONS	Provisions pour risques	280 170	173 000
	Provisions pour charges	243 981	205 133
	Total III	524 151	378 133
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 462 641	26 875 789
	Emprunts et dettes financières diverses	430 809	454 316
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 713 325	7 543 155
	Dettes des legs ou donations	279 136	282 076
	Dettes fiscales et sociales	6 904 927	4 893 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 840 444	1 443 764
	Autres dettes	104 965	177 226
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	30 412 343	26 055 107
	Total IV	80 148 590	67 725 051
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	185 744 659	151 135 532

(1) Dont à plus d'un an — 41 669 945
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	800	
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	16 282 659	14 838 677
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 667 212	15 082 814
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	17 501 170	14 693 728
Mécénats	26 020 377	8 571 893
Legs, donations et assurances-vie	5 762 718	8 153 630
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	154 552	121 179
Utilisations des fonds dédiés	20 361 911	19 486 644
Autres produits	6 581 669	5 358 727
Total I	108 333 069	86 307 292
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	29 439 937	26 962 308
Aides financières	557 641	991 850
Impôts, taxes et versements assimilés	2 228 025	380 724
Salaires et traitements	18 093 005	16 208 671
Charges sociales	7 521 846	6 139 784
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 715 587	5 544 081
Dotations aux provisions	353 362	828 265
Reports en fonds dédiés	41 027 653	26 161 181
Autres charges	1 846 847	698 678
Total II	106 783 903	83 915 542
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 549 167	2 391 751

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 446 613	601 533
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	4 605	7 465
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 451 219	608 998
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	487 688	514 272
Différences négatives de change	9 711	8 887
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	497 399	523 159
2. Résultat financier (III-IV)	953 820	85 840
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 502 986	2 477 590
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	30 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	30 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	30 000	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	109 814 288	86 916 291
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	107 281 302	84 438 700
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 532 986	2 477 590

Fondation Institut du Cerveau

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 13 septembre 2006

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47 boulevard de l'Hôpital

75013 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 185 744 659 €
- Total des produits : 109 814 288 €

Dont utilisation des fonds dédiés : 20 361 911 €

- Total des charges : 107 281 302 €

Dont report en fonds dédiés : 41 027 653 €

- **Résultat de l'exercice : 2 532 986 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024. L'exercice précédent couvrait la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, soit une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Directeur Général.

Note n° 1 : Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2. Dérogation aux principes comptables

Néant.

3. Changement de méthode comptable

Néant.

4. Evènements de l'exercice clos au 30 septembre 2024

Les principaux faits marquants de l'exercice 2024 ont été les suivants :
- HCERES : Excellente appréciation dans le cadre du rapport final,
- UMR : aboutissement d'un long processus de réorganisation initié en 2022, début du nouveau contrat 1er janvier 2025, nouvelle thématique, axes renforcés ou nouveaux (ex : tumeurs cérébrales), 2e équipe INRIA,
- Dynamique scientifique avec l'arrivée récente de nouvelles équipes (Dafni Hadjieconomou et Nikolaos Karalis, et à venir l'équipe de S. Debette, nouvelle Directrice générale à compter de janvier 2025),
- Mise en œuvre de grands projets transversaux, notamment DBS,

- Renforcement majeur de la collaboration (BBT classiques et 4 BBT internationaux), seed funding (3 petits projets), RMF scientifiques (4 projets transversaux),
- International : BBT, NEIMO avec Yale,
- Evaluation de l'IHU par le HCERES.

5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

6. Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes

a. Notes sur le bilan actif

Immobilisations incorporelles & corporelles

Le bâtiment ICM est évalué à son coût de production d'un montant de 57 288 K€. La valeur brute de l'immeuble s'élève à 57 288 K€ et a été établie à partir des décomptes généraux définitifs communiqués à l'ensemble des entreprises.
Le bâtiment ICM est comptabilisé et amorti selon l'approche par composants, telle que prévue par le plan comptable général. Les éléments constitutifs du bâtiment (gros œuvre, façades, installations générales et agencements), ayant des utilisations différentes, sont comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées réelles d'utilisation des différents composants du bâtiment sont les suivantes :

- Gros œuvre : 40 ans
- Façades : 30 ans
- Installations générales : 25 à 30 ans
- Agencement des constructions : 15 ans

Le terrain sur lequel est érigé le bâtiment a fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public conclue entre l'AP-HP et l'ADREC, pour une durée de 40 ans à compter de la date de réception des travaux, à l'issue de laquelle il est indiqué que l'intégralité des bâtiments et aménagements reviendront gratuitement à l'AP-HP. Cette convention a été transférée par voie d'avenant à l'ICM dans le cadre de la fusion intervenue entre l'ICM et l'ADREC.

Début 2019, l'ICM a acquis l'immeuble « Chevaleret », d'une surface de 1 308.71 m², situé à Paris (XIIIème arrondissement). Cet immeuble, proche de l'Institut, lui permet d'accompagner sa croissance sur les volets de recherche appliquée et start-ups.
La valeur brute de l'immeuble s'élève à 11 041 K€ et est comptabilisé à hauteur de 9 556 K€ pour le bâtiment (amorti sur 40 ans) et 1 485 K€ pour le terrain.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués sur la base de la valeur d'acquisition, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans,
- Matériels & équipements scientifiques : 5 à 15 ans,
- Agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 7 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans.

Les investissements sont enregistrés pour leur montant hors taxe depuis l'exercice 2012.
Les immobilisations corporelles en cours (4 924 K€) correspondent principalement au remplacement de la TGBT ainsi qu'à des investissements informatiques qui seront mis en service sur 2025.

Les biens reçus par legs ou don et destinés à être cédés sont inscrits à l'actif depuis l'application du règlement ANC n°2018-06 (2 863 K€).

Immobilisations Financières

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition.
Les autres participations correspondent principalement aux titres de participation d'ICM TECH pour 150 K€.
Les dépôts et cautionnements sont principalement liés au versement d'une caution pour loyers de la Station F.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.
Le poste « autres créances », d'un montant de 31 294 K€ comprend des subventions à recevoir (cf. § 6.C) pour 28 579 K€, un remboursement de tva attendu pour 1 000 K€ ainsi qu'un crédit de tva à reporter pour 771 K€.

Disponibilités et VMP

Des contrats de capitalisation à hauteur de 14 000 K€ sont portés en valeurs mobilières de placement.
Outre les comptes de fonctionnement, les disponibilités sont portées sur les lignes suivantes :

- Compte sur livret 35 000 K€,
- Compte à terme 13 000 K€,
- Intérêts courus sur ces placements 932 K€.

b. Notes sur le bilan Passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs enregistrent la valeur d'origine des dotations, consomptible et non consomptible, consenties par les fondateurs :

- ADREC 7 500 K€,
- État 4 200 K€.

La dotation consomptible est reprise au résultat au titre du financement des actions.

L'évolution des dotations consomptibles est la suivante :

En €	30/09/2023	Flux 23/24	30/09/2024
Dotations consomptibles	10 500 000		10 500 000
Dotation consomptible ANR	65 350 000	2 725 000	68 075 000
Total brut	**75 850 000**	**2 725 000**	**78 575 000**
Reprise au résultat de la dotation consomptible	-66 888 612	-4 702 008	-71 590 620
TOTAL NET Dotation	**8 961 388**	**-1 977 008**	**6 984 380**

L'évolution des fonds propres est présentée en note 6.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées au financement de biens non renouvelables par l'ICM sont inscrites au passif, la valeur nette s'élève à 19 647 K€.
Elles sont reprises au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

Les subventions d'investissement brutes provenant de l'ADREC (24 412 K€), correspondent à :

- Une subvention d'investissement pour un montant de 15 000 K€ versée par la Région Ile de France pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 4 912 K€ versée par le Département de Paris pour le financement de la construction de l'ICM,
- Une subvention d'investissement Inserm pour un montant de 3 000 K€ pour la réalisation d'aménagements spécifiques,
- Une subvention d'investissement pour un montant de 1 500 K€ versée par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris pour le financement de la construction du bâtiment de l'ICM.

Provisions

La provision pour risque concerne principalement des litiges prud'hommaux en cours, provisionnés à hauteur des demandes formulées.

La provision pour charges correspond aux obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite évaluées à la date du 30 septembre 2024 (244 K€).

Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel, et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Convention collective — Droit du travail
- Table de mortalité — Table règlementaire TG 05
- Augmentation des salaires — 3 % constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation — Faible
- Taux d'actualisation — 3,17%
- Taux de charges — 55% en moyenne sur l'ensemble du personnel
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ — 65-67 ans

A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 244 K€ correspondant à un complément d'engagement de retraite sur l'année de 86 K€.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de subventions, dons et legs et contrats industriels ou de recherche correspondent à la part à des ressources affectées par le donateur, légateur ou transcrites dans une convention, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées (cf. note n°5).

Dettes

Les rubriques du bilan passif correspondent aux différentes dettes contractées dans le cadre du fonctionnement de la Fondation.
Elles intègrent également l'emprunt souscrit pour le financement de l'immeuble ainsi que celui pour l'acquisition du bâtiment « Chevaleret ».

c. Notes sur les Produits

Subventions d'exploitation

Lorsqu'une convention est signée, le montant total du contrat est porté en produits avec pour contrepartie l'inscription d'une créance, qui diminue au fur et à mesure des encaissements. Le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance.
L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Partenariats industriels

Les produits relatifs aux contrats industriels sont constatés au fur et à mesure des facturations correspondant aux projets de collaboration.

Depuis 2015, le produit ainsi comptabilisé est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Dons

Les dons sont enregistrés en autres produits lors de leur réception.

Le produit des dons et mécénats affectés est ensuite ramené au montant du budget annuel s'il en existe un dans la convention, ou le cas échéant au prorata de la durée du projet ; le montant des mécénats ne concernant pas l'exercice est inscrit en Produit Constaté d'Avance ou le produit à recevoir en Facture A Etablir.

L'éventuelle quote-part de produits affectés non utilisée sur l'exercice est portée en fonds dédiés. Depuis 2015 cette quote-part est constatée nette d'overheads (frais de gestion).

Legs et donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs/donations sont comptabilisés suivant leur nature avec la contrepartie en produits.

Les assurances-vie dont la fondation est bénéficiaire sont comptabilisées en produit à la date de réception des fonds.

Lors de la réception des fonds, les legs/donations portant sur les espèces et actifs bancaires sont comptabilisés dans un compte d'actif selon la nature du bien.
La partie des ressources constatées en produit au cours de l'exercice et non encore encaissée, est comptabilisée en fonds reportés avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs/donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs/donation par la contrepartie du compte « Utilisations de fonds reportés ».

Les montants encaissés sur 2024 s'élèvent à 5 574 K€ et se décomposent comme suit :

En €		Montants
PRODUITS	Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 599 663
	Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 670 203
	Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 492 853
	Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	3 126 575
CHARGES	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-1 599 062
	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
	Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	-1 716 116
Solde de la rubrique		**5 574 116**

Au 30 septembre 2024 le montant des fonds reportés s'élève à 3,6 M€ ;

Détail des produits de prestations de services facturées :

En €	30/09/2024
Prestations de Services	11 381 933
Partenariat industriel	964 505
Contrat industriel : prestations	203 025
Overheads/Contrats Industriels	337 887
Overheads/Contrats Industriels-Prestations	80 178
Prestations hébergement	856 722
Produits des act. annexes - Commission hébergeur	757 266
Produits des act. annexes - Commission gestion	1 052
Produits des activités annexes - Locations	378 309
Refacturations autres	296 305
Produits annexes-contributions locatives	945 034
Produits des activités annexes - activités de formation	78 923
Gala - produits des activités annexes	1 520
Total des prestations de services	**16 282 659**

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 30 K€ au 30 septembre 2024.

7. Informations complémentaires

Effectif

L'effectif au 30 septembre 2024 est de 420 salariés. L'effectif moyen est de 425 salariés.

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Néant.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 prévoit que les associations du régime de la loi du 1er juillet 1901, qui remplissent un double critère fondé d'une part sur le montant de leur budget annuel et d'autre part sur le montant de la ou des subventions versées, d'inscrire le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés « dans une annexe aux comptes de l'organisme ».
La Fondation Institut du Cerveau a défini, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants, les membres du bureau.

Il est précisé que ces personnes réalisent leur fonction à titre bénévole, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

A titre d'information complémentaire, le montant global des rémunérations versées aux cinq salariés les mieux rémunérés au 30 septembre 2024 s'élève à 632 K€.

Honoraires commissaire aux comptes

Conformément aux obligations prévues par le Code de commerce (articles R123-198 & R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes inscrits en charges de l'exercice 2024 s'élève à 30 250 € et concerne l'audit légal.

Contributions volontaires en nature

- Bénévolat

La Fondation ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Le volume est évalué à 0,6 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 19 k€.

- Mécénat en nature et de compétences

En 2024, la Fondation Institut du Cerveau a bénéficié de mécénat en nature et de compétences dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de : Amaury Média, Bayard Média, Canal+, France TV, Le Figaro, NRJ Groupe, Radio Classique, Radio France, RTL, RICHARD MILLE, Klesia.

- Des produits ou prestations à titre gratuit : FFE - Française de Financement et d'édition, Butard Enescot, LAKIKO, M6 Groupe, Orange, Pinault Collection, Télérama, Publicis Groupe, Anacofi, Fondation Air France, Willkie Farr & Gallagher LLP., Mediavision, Data on Demand, Sport Market, MaGwen, Publicis Cinema, Assouline, Musée Olympique.

8. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif impose de présenter un compte de résultat par origine et destination (CROD) permettant de refléter le modèle économique de l'entité et un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conforme à la loi n°91-772 par reprise des données figurant dans le compte de résultat précédent.

Le CROD et le CER ont pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CROD et le CER ici présentés reflètent ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'ICM.
Conformément au règlement comptable, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CROD et du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'ICM et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

Définition des Emplois

- Missions sociales

L'ICM a défini comme mission sociale ses différentes actions en matière de recherche :

- Accueil des équipes de recherche,
- Financement des projets de recherche,
- Valorisation de la recherche,
- Incubateur,
- Plateformes technologiques,
- Animation scientifique,
- Alliances internationales et partenariats industriels.

Ces frais, qui s'élèvent à 54 266 020 €, représentent 84,3 % des emplois inscrits au CROD.

- Frais de recherche de fonds

Entrent sous cette rubrique les frais correspondants à :

- Des dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention,
- Des dépenses de frais de communication.

Ces frais (6 171 819 €) représentent 9,6 % des emplois inscrits au CROD.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges directes et indirectes des équipes supports (finances, ressources humaines, juridiques, communication).

Ils s'élèvent à 3 958 370 €, soit 6,1 % des emplois inscrits au CROD.

Définition des ressources

Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers), aux legs et au mécénat d'entreprises.
Ils s'élèvent à 47 665 224 €, soit 54,4 % des ressources du CROD.
Depuis sa création, l'ICM enregistre une progression constante du nombre de donateurs (352 652 à fin septembre 2024) et de la valeur moyenne des dons.

Les produits non liés à la générosité du public correspondent aux refacturations des prestations auprès des fondateurs, partenaires et autres sociétés, aux contrats de partenariat, à des subventions d'exploitation et à la quote-part des subventions consomptibles.
Ce poste représente 26 % des ressources inscrites au CROD, soit 22 810 994 €.

Les subventions et autres concours publics proviennent essentiellement de l'ANR, de la Commission Européenne et de la Région Ile de France.
Le total de ces subventions est de 17 152 722 € (19,6 %).

Commentaires sur le CROD de l'exercice

L'Institut du Cerveau (ICM) est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. En réunissant en un même lieu, malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais. Les pouvoirs publics, les entreprises privées, les particuliers contribuent au financement de la recherche.

Ainsi, les produits liés à la générosité du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de 74,4 %,
- Les frais de collecte auprès du public à hauteur de 23,3 %,
- Et les frais de fonctionnement pour 2,3 %.

Il ne subsiste à la clôture de l'exercice aucun excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées.

Note n° 2 : Tableau des immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur Brute début exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				**0**
Autres immobilisations incorporelles	1 645 716	189 452	112 400	**1 722 768**
TOTAL (I)	**1 645 716**	**189 452**	**112 400**	**1 722 768**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 485 000			**1 485 000**
Constructions	70 000 834			**70 000 834**
Inst.techniques matériel et outillage	29 535 549	17 632 554	1 514 370	**45 653 733**
Inst.générales, aménagements divers				**0**
Matériel de transport				**0**
Matériel de bureau et informatique				**0**
Mobilier				**0**
Autres immobilisations corporelles	24 948 021	511 109		**25 459 129**
Immobilisations corporelles en cours	288 877	4 725 225	90 104	**4 923 998**
Avances et acomptes	4 275 276		4 275 276	**0**
Biens reçus par legs destinés à être cédés	3 992 424	469 461	1 599 062	**2 862 823**
Avances et acomptes	0			**0**
TOTAL (II)	**134 525 981**	**23 338 349**	**7 478 812**	**150 385 517**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	150 000			**150 000**
Prêts				**0**
Autres titres et immobilisations financières	24 693	3 235		**27 928**
TOTAL (III)	**174 693**	**3 235**	**0**	**177 928**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**136 346 390**	**23 531 036**	**7 591 212**	**152 286 213**

Note n° 3 : Tableau des amortissements

Amortissements (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				**0**
Autres immobilisations incorporelles	1 466 237	78 008	112 400	**1 431 845**
TOTAL (I)	**1 466 237**	**78 008**	**112 400**	**1 431 845**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				**0**
Constructions	25 344 792	2 247 994		**27 592 786**
Inst.techniques matériel et outillage	23 774 970	2 049 428	1 497 285	**24 327 113**
Inst.générales, aménagements divers				**0**
Matériel de transport				**0**
Matériel de bureau et informatique				**0**
Mobilier				**0**
Autres immobilisations corporelles	20 810 101	1 340 156	17 085	**22 133 172**
TOTAL (II)	**69 929 863**	**5 637 578**	**1 514 370**	**74 053 071**
TOTAL GENERAL (I+II)	**71 396 100**	**5 715 586**	**1 626 770**	**75 484 916**

Note n° 4 : Tableau des provisions

Provisions (en €)	Valeur Brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				0
Sur immobilisations corporelles				0
Sur autres immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	1 910 497	96 355	38 201	1 968 651
Autres provisions pour dépréciations				0
TOTAL GENERAL	**1 910 497**	**96 355**	**38 201**	**1 968 651**

Note n° 5 : Tableau des Fonds dédiés

Variation des Fonds Dédiés issus de (en €)	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	14 253 767	13 809 140	14 555 268			14 999 895	
Contributions financières d'autres organismes	3 193 992	964 930	1 167 529			3 396 591	
Ressources liées à la générosité du public	8 868 838	2 461 266	23 588 740			29 996 312	
26 316 597	**17 235 336**	**39 311 537**	**0**	**0**	**48 392 798**	**0**
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 042 160	1 716 116	3 126 575			3 631 701	

Note n° 6 : Tableau de suivi des fonds associatifs

Nature des Fonds Propres (en €)	Montant début exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	**13 215 095**	**-1 977 008**	**0**	**11 238 087**
Dotation statutaire inaliéable	1 200 000			1 200 000
Dotation statutaire consomptible	10 500 000			10 500 000
Dotation consomptible	65 350 000	2 725 000		68 075 000
Dotation consomptible inscrite en compte de résultat	-66 888 612	-4 702 008		-71 590 620
Boni de fusion	3 063 707			3 063 707
Report à nouveau programme ANR	-10 000			-10 000
ADREC	**331 258**	**0**	**0**	**331 258**
Prime de fusion	251 247			251 247
Provision perte intercalaire	80 011			80 011
Report à nouveau	**16 820 259**	**2 477 590**		**19 297 849**
Résultat de l'exercice	**2 477 590**	**2 532 986**	**2 477 590**	**2 532 986**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Subvention d'invest. s/biens non renouv.	**18 829 390**	**2 303 360**	**1 485 510**	**19 647 240**
TOTAL GENERAL	**51 673 592**	**5 336 928**	**3 963 100**	**53 047 420**

Note n° 7 : État des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d 'un an
Prêts (1)	0		
Autres immobilisations financières	27 928		27 928
Stocks et en cours	144 842	144 842	
Usagers et comptes rattachés	9 774 301	9 383 003	391 298
Créances reçues par legs ou donations	1 048 014	1 048 014	
Autres créances	31 294 289	21 910 668	9 383 621
Charges constatées d'avance	2 396 559	2 396 559	
TOTAL GENERAL	**44 685 933**	**34 883 086**	**9 802 847**
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A un an au plus	A plus d 'un an
Emprunts et dettes auprès Ets de crédits (1) (2)	25 462 641	1 434 411	24 028 230
Emprunts et dettes financières diverses (1)	430 809	430 809	
Avances et acomptes reçus	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 713 325	14 713 325	
Dettes des legs ou donation	279 136	279 136	
Dettes fiscales et sociales	6 904 927	6 904 927	
Fournisseurs d'immobilisations	1 840 444	1 840 444	
Autres dettes	104 965	104 965	
Produits constatés d'avance	30 412 343	25 039 083	5 373 260
TOTAL GENERAL	**80 148 589**	**50 747 100**	**29 401 490**
(1) Montant :			
- Emprunts souscrits en cours d'exercice			
- Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 413 148	
(2) Emprunt souscrit jusqu'en 2039			

Note n° 8 : Produits à recevoir & Charges à payer

Produits à recevoir (en €)	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances sociales et fiscales	0
Usagers et comptes rattachés	5 728 524
Autres créances	661 566
Disponibilités	931 694
TOTAL GENERAL	**7 321 784**

Charges à payer (en €)	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	430 809
Emprunts et dettes financières diverses	0
Fournisseurs et comptes rattachés	12 394 461
Dettes fiscales et sociales	3 378 905
Fournisseurs d'immobilisations	1 563 301
Autres dettes	58 754
TOTAL GENERAL	**17 826 230**

Note n° 9 : Produits & Charges constatés d'avance

CCA / PCA (en €)	Charges	Produits
D'exploitation	2 396 559	30 412 343
Financiers	0	0
Exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	**2 396 559**	**30 412 343**

Note n° 10 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Compte de Résultat par Origine et Destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. Produits liés à la générosité du public	**47 665 224**	**47 665 224**
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	47 665 224	47 665 224
Dons manuels	17 513 474	17 513 474
Legs, donations et assurances-vie	4 131 373	4 131 373
Mécénat	26 020 377	26 020 377
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0
2. Produits non liés à la générosité du public	**22 810 994**	
2.1 Cotisations sans contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	4 702 008	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	18 108 986	
Prestations de services	11 381 933	
Partenariat	1 585 594	
Autres produits	5 141 459	
3. Subventions et autres concours publics	**17 152 722**	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	*149 190*	*0*
5. Utilisations des fonds dediés antérieurs	*20 361 911*	2 461 266
TOTAL	**108 140 041**	**50 126 489**
CHARGES PAR DESTINATION		
1. Missions sociales	**54 266 020**	**19 754 154**
1.1 Réalisées en France	54 266 020	19 754 154
Actions réalisées par l'organisme	54 266 020	19 754 154
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
2. Frais de recherche de fonds	**6 171 819**	**6 171 819**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 124 634	5 124 634
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 047 184	1 047 184
3. Frais de fonctionnement	**3 958 370**	**611 777**
4. Dotations aux provisions et dépréciations	*183 192*	*0*
5. Impôt sur les bénéfices		
5. Report en fonds dediés de l'exercice	*41 027 653*	23 588 740
TOTAL	**105 607 055**	**50 126 489**
EXCEDENT OU DEFICIT	**2 532 986**	**0**

Note n° 11 : Compte d'emploi des Ressources (CER)

Compte d'Emploi des Ressources année 2024

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1. Missions sociales	**19 754 154**	**1. Produits liés à la générosité du public**	**47 665 224**
1.1 Réalisées en France	*19 754 154*	*1.1 Cotisations sans contrepartie*	
Actions réalisées par l'organisme	19 754 154	*1.2 Dons, legs et mécénat*	47 665 224
Versements à un organisme central ou à	0	*Dons manuels*	17 513 474
d'autres organismes agissant en France	0	*Legs, donations et assurances-vie*	4 131 373
1.2 Réalisées à l'étranger	0	*Mécénat*	26 020 377
Actions réalisées par l'organisme	0		
Versements à un organisme central ou à	0	*1.3 Autres produits liés à la générosité du public*	0
d'autres organismes agissant en France	0		
2. Frais de recherche de fonds	6 171 819		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 124 634		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 047 184		
3. Frais de fonctionnement	611 777		
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	**26 537 750**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**47 665 224**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**0**	**2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATION**	**0**
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**23 588 740**	**3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**2 461 266**
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	
TOTAL	**50 126 489**	**TOTAL**	**50 126 489**
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dedies)	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024		Exercice 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**PRODUITS PAR ORIGINE**	
1. Contributions volontaires aux missions sociales		**1. Contributions volontaires liées à la générosité du public**	**0**
Réalisées en France		*Bénévolat*	
Réalisées à l'étranger		*Prestations en nature*	
		Dons en nature	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			
3. Contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL	**0**	**TOTAL**	**0**

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	**8 868 836**
(-) Utilisation	-2 461 266
(+) Report	23 588 740
Transferts	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**29 996 310**